

Parc du 26ème centenaire

Vendredi 8 février 2019

Nos organisations présentent :



> élections du 6 décembre 2018
les chiffres parlent d'eux-mêmes...



3 élus en CAP A (2 en 2014)

2 élus en CAP B (1 en 2014)

1 élu en CAP C (0 en 2014)

2 élus en CT (1 en 2014)

Pas d'élus en CCP (A/B/C) faute d'avoir
pu présenter des candidats et malgré
de nombreux appels à candidatures auprès des contractuels.



Le syndicat historiquement “majoritaire absolu” ne l’est bel et bien plus !!

de 55,95 % en 2014, il passe à 43,62 % en 2018.
Et même si, par le jeu compliqué de la répartition des sièges à la plus forte moyenne, le nombre de ses sièges est de 8 sur 15 au CT, il en perd encore un et devient de moins en moins crédible...



> Notre équipe...



SNT CFE-CGC Notre organigramme CFTC





DCP

Pascale Longhi

Présidente

de la section locale
SNT CFE-CGC

Élue titulaire

au comité technique

- . Suivi du dossier "temps de travail"
- . Suivi des partenariats
- . Suivi du dossier "régime indemnitaire"





Patricia Zucchetto

DCP

Secrétaire générale

de la section locale
SNT CFE-CGC

Élue titulaire à la CAP A

- . Déléguée au dossier "régime indemnitaire"
- . Déléguée à la préparation de la CAP (synthèse)





Ludovic Bedrossian
Police Municipale

Président

de la section locale CFTC

Élu titulaire

au comité technique

- . Suivi des dossiers "temps de travail"
- . Communication réseaux sociaux
- . Suivi des partenariats





Michelle Nadal

SGT

Secrétaire générale

de la section locale CFTC

Élue suppléante

au Comité Technique

Élue titulaire au CHSCT

- . Préparation CAP
- . Suivi des dossiers "filère sécurité" (autre que la PM)
- . Suivi des dossiers "filère technique"





Françoise Touchard

DCP

Trésorière

de la section locale
SNT CFE-CGC

- . Référente préparation aux réunions organisées par nos organisations CFTC CFE-CGC
- . Déléguée aux dossiers de la Culture
- . objets publicitaires





Naïma Hecham
SRP DGEES

Juriste

des sections locales
CFTC SNT CFE-CGC





Daniel Venezia
DGANSI

Secrétaire général adjoint
de la section locale
SNT CFE-CGC

Élu suppléant
à la CAP A

- . Communication
numérique (email - Internet)
- . Préparation CAP A





Yves Dossetto
Mairie 13/14

Élu suppléant
à la CAP B

- . Délégué aux dossiers du "régime indemnitaire"
- . Délégué aux mairies de secteur





Nadine Albertini
Mairie 13/14

Élue titulaire
à la CAP A

Suppléante
à la Commission de Réforme
catégorie A

. Déléguée aux dossiers
"handicap" et RPS





Franck Dolle

BMPM

Élu titulaire

à la CAP B

Trésorier Adjoint section VDM

Trésorier du SNT

au niveau national





SNP

William Loncan

Élu suppléant

à la CAP A

- . Délégué au suivi des dossiers de la filière technique
- . Préparation CAP A





Élisabeth Brun
DGANSI

Élue titulaire

à la CAP B

. Déléguée

à la gestion des données

. Préparation CAP B





Philippe Angelelli

DLS

Élu suppléant

à la CAP B

Élu suppléant

au CHSCT

- . Délégué au suivi du monde scolaire
- . Études juridiques
- . Délégué au suivi du CAS





Sophie Lubrano
di Scampamorte
État Civil

Élue titulaire
en CAP C

- . Déléguée aux dossiers
"État Civil" et
"Mairies de secteur"
- . Préparation CAP C





Philippe Radola
CIME

Élu titulaire
à la CAP A

- . Délégué au suivi des dossiers "filère technique"
- . Délégué à la gestion des données
- . Préparation CAP A





Alexandra Nicaise

DVS

Élue suppléante

au CHSCT

Élue suppléante

au Comité Technique

. Référente Écoles





Hadjira Houssein
Police Administrative

Élue titulaire
au CHSCT





DSP

Betty Meyssonier

Élue suppléante
à la CAP A

. Déléguée aux dossiers
"Santé - Sécurité"
(autre que PM)





Jean-Marc Bouvier

DCP

Graphisme

des sections locales
CFTC SNT CFE-CGC

. Délégué à la
Communication écrite



> Nicolas Cavallaro
Allo Mairie

. Référent "Allo Mairie",
"standard HDV", "Accueils"





Audrey Philippe
BMDP

. Déléguée aux BMDP





Frank Martinez
Police Municipale
BTP

. Référent PM





Sandrine Ligot
Police Municipale
BTP

. Référente PM





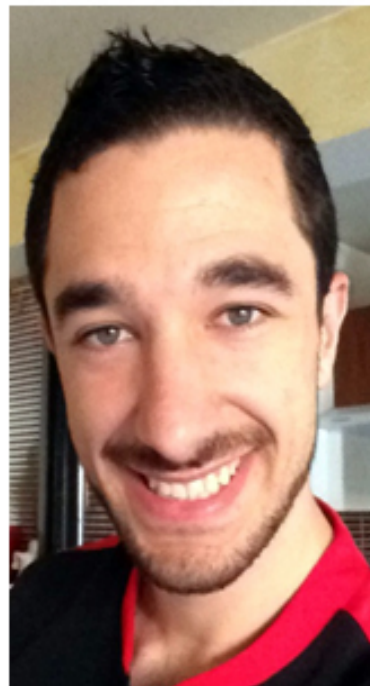
Romain Latzko
Police Municipale
Brigade VTT

. Référent PM





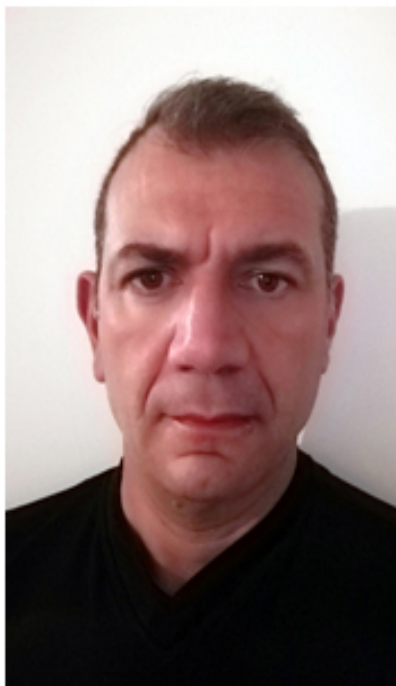
Damien Le François
Police Municipale
Brigade VTT





Alain Bourelly
Police Municipale
Brigade scooter

. Référent PM





Soumia Ambard
Police Municipale
PC radio

. Référente PM





Sylvain Piombino
Police Municipale
Brigade scooter

. Référent PM





Caroline Robert
Musées

Élue suppléante
à la CAP C

- . Référente Musées
- . Préparation CAP





Nathalie Henry
Musées

. Référente Musées





Naïma Magand
Musées

. Déléguée Musées





Christian Pasqualini
DAVC

Délégué

Risques Psychosociaux :
harcèlement, mal être au travail
Conditions de travail





Emmanuel Faivre

DCP

Délégué

Risques Psychosociaux :
harcèlement, mal être
au travail

- . Délégué "Handicap"
- . Commission de Réforme
catégorie A





Annie Giuli
Parc Berger 13009
Écoles

. Référente "Concierges"





Gisèle Tanga
École maternelle Kallyste
13014
Écoles

. Référente ATSEM
et agents d'entretien





Céline Sidari
École Granados
13009
Écoles





Géraldine Fogliarini
École Valmont-Redon
13009
Écoles





Mireille Depardon
École les Calanques
13009
Écoles





Colette Chiocca
École La Pauline
J3009
Écoles





Véronique Manoukian
École La Poste
13001
Écoles



> Éliane Magnin
Espaces Verts
. Déléguée "Espaces Verts"





Roger Richier
Espaces Verts

. Délégué "Espaces Verts"





Christian Mouzon
Espaces Verts

. Délégué "Espaces Verts"





Michel Riccio

DEP

- . Délégué "CAS"
- . Suivi des cadres A administratifs





Marion Mascon
DGUAH

Secrétariat





notre charte syndicale 2019

Charte du délégué syndical 2019



"Ensemble" on est plus efficace !

Préambule

Par protocole électoral de 2018 maintenu après les élections professionnelles de décembre 2018, les sections locales de la Ville de Marseille CFTC et SNT CFE-CGC ont décidé de mener en commun toutes leurs actions syndicales et pour ce faire de partager l'ensemble des moyens à leur disposition. Il en est de même pour tous les agents qui souhaitent devenir délégué syndical.

Le délégué syndical (DS) territorial est donc désigné et mandaté par les sections locales de la Ville de Marseille CFTC et SNT CFE-CGC.

Au-delà du rôle défini par le droit, il est guidé dans son action par la présente charte.

1. Mission du DS

Représenter la CFTC et le SNT CFE-CGC

- Relayer et faire valoir leurs choix, agir en marquant l'identité de chacune de ces organisations.

Être porte-parole

- Étudier et maîtriser les dossiers de la délégation locale.
- Soumettre, pour avis, tout traité ou publication divers au Bureau avant diffusion au personnel.
- Faire valoir les revendications auprès de l'Administration en respectant les formes et les principes de cordialité et de dialogue qui prévalent au sein des deux organisations syndicales.



ensemblecftccgc.wlm.fr/ee.fr

Développer la CFTC et le SNT CFE-CGC

- Déterminer les services à rendre aux Délégués Syndicaux, Représentants Syndicaux et aux adhérents et sympathisants.
- (Le moment venu, préparer les élections professionnelles et y prendre part)
- S'intéresser à la vie interprofessionnelle et aider dans la mesure du possible les autres organisations CFTC et SNT CFE-CGC du secteur professionnel ou géographique.
- Développer les adhésions sans pour autant soumettre l'aide apportée aux agents à la condition d'adhésion.

2. Objectifs de la délégation syndicale

Susciter la confiance

- Développer ses propres qualités personnelles : loyauté, disponibilité, écoute, ouverture d'esprit, politesse, respect d'autrui...
- Être professionnellement crédible.
- Être suffisamment présent auprès des Délégués Syndicaux, des Représentants Syndicaux et de ses collègues de travail.
- Être rigoureux dans l'usage des heures de délégation et des moyens, et rendre compte de cet usage au bureau (arrivée au local syndical entre 8h 30 et 9h et départ en fonction de l'heure d'arrivée et du cycle de travail choisi au sein de son service).
- Savoir faire la distinction entre syndicalisme et politique.

Vivre en équipe

- Constituer une équipe solidaire qui se réunit régulièrement et où l'on partage les préoccupations, les valeurs et les actions.
- Respecter les valeurs de la CFTC et du SNT CFE-CGC : le respect de la personne, l'unité générale, le service public et la subsidiarité.

Être un partenaire responsable

- Bien connaître la Ville de Marseille et son environnement.
- Bien connaître l'environnement du secteur d'activité que l'on représente.
- Avoir des relations suivies et constructives avec les acteurs de son domaine d'activité.
- Agir par le dialogue et la négociation dans un esprit de participation et de proposition, dans le souci du bien commun.
- Se comporter poliment quelles que soient les circonstances, savoir rester modéré et discret.
- Appliquer les règles de confidentialité concernant le traitement des cas individuels.

3. Dispositions

Se former

- . Approfondir les valeurs de la CFTC et du SNT CFE-CDC.
- . Connaître et mettre en œuvre la politique générale de ces deux organisations syndicales.
- . Faire évaluer périodiquement ses compétences et ses connaissances.
- . Suivre un plan de formation syndicale.
- . Veiller à la formation des autres militants.

S'organiser

- . Partager les responsabilités et les tâches.
- . Travailler avec régularité les propositions, les dossiers et préparer avec soin les interventions qui devront toujours être soumises, pour avis, au bureau commun des deux organisations syndicales, sinon, aux présidents respectifs de chaque organisation syndicale.
- . Assurer le suivi des actions et en mesurer les effets.
- . Entretenir le contact personnel régulier entre les Délégués Syndicaux et les agents.

Communiquer

- . S'assurer que les panneaux syndicaux sont tenus à jour.
- . Diffuser les tracts et documents dans les services après accord du Bureau.
- . Tenir des réunions d'information.
- . Diffuser et faire circuler les informations utiles et les résultats d'élections.
- . Être ouvert au monde extérieur à l'Administration.
- . Faire vivre la solidarité au sein de l'équipe syndicale.

4. Dispositions particulières

- . Piloter le domaine dont il a la responsabilité et étudier les dossiers de son ressort.
- . Collaborer à l'étude des dossiers complexes, quand sa compétence avérée est requise par le Bureau.
- . Retransmettre toutes les informations reçues à chaque niveau concerné.
- . Elaborer, avec l'accord du Bureau, tout projet de tract ou de communication.
- . Mettre en œuvre la politique de communication interne et externe des deux organisations.
- . Collaborer toutes les questions nouvelles sur le terrain et les faire remonter aux membres du bureau.
- . Toujours avoir à l'esprit le raisonnement : observer d'abord, analyser objectivement la situation, mesurer les enjeux. Agir de façon raisonnée.
- . S'engager à participer aux réunions des instances auxquelles il est convoqué et à répondre

à toute sollicitation du Bureau, dès lors que cette dernière requiert une analyse, un avis, ou un compte-rendu. Ces rencontres peuvent être l'occasion d'échanges d'expériences, de concertation sur la stratégie commune dans les différentes instances, de propositions d'action, d'engagement dans une mobilisation...

- . Préparer et maîtriser ses interventions car quand il s'exprime, c'est toute la crédibilité de la CFTC et du SNT CFE-CDC qu'il engage.
- . Etablir entre les adhérents une solidarité effective qui leur permette de se prêter un mutuel appui dans l'étude et la défense de leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux.
- . Définir pour ses champs professionnels les orientations à suivre.
- . Appuyer l'action des autres représentants.
- . Participer à la mise en place tous services d'intérêt commun (partenariats...).
- . Représenter et défendre activement les intérêts des agents territoriaux.

En cas de conflit ou de désaccord sur la manière d'agir entre délégués syndicaux, l'arbitrage sera effectué par les présidents des deux organisations syndicales concernés (les présidents pourront être représentés en cas d'indisponibilité par leur secrétaire général respectif).

En cas de comportement inapproprié du délégué syndical, les présidents se réservent le droit de lui retirer son mandat après avis du bureau commun aux deux organisations.

Si le mandataire souhaite démissionner pour raison personnelle, il informe au moins un mois avant la date effective de sa démission l'un des deux présidents qui transmettra cette information au Bureau.

Le présent mandat est valable jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Il peut être reconduit ou renouvelé.

Fait en deux exemplaires : un pour le Bureau, un pour le militant.

Le mandataire

Bon pour mandat dans la fonction de :

Nom et prénom :

Date et signature :

Le mandataire

Bon pour acceptation de mandat dans la fonction de :

Nom et prénom :

Date et signature :



Notre "Marseille Tchatch"



MARSEILLE
TCHATCH

Pascale & Ludo

**ÇA DURE
DEPUIS
4 ANS !**

**PATRICIA
ZUCCHETTO**

ENTRETIEN EXCLUSIF

**APRÈS
LA VICTOIRE
AUX ÉLECTIONS**

L'ALBUM SOUVENIR D'UNE
COOPÉRATION RÉUSSIE

8 PAGES





Forums, réunions publiques d'information (quatre à cinq par an) avec stands partenaires sur les sites





Contacts réguliers avec la presse écrite
et télévisuelle

La Provence

la Marseillaise

Le Monde


Marsactu





site Internet : <http://ensemblecftccgcvdm.free.fr>
avec statistiques de consultations disponibles.
Héberge également toutes nos publications.



Mailings :

envois de courriels de communications "ciblés"
sur des listes de diffusion générées.

200 000 courriels envoyés en 2018.

Adresse d'émetteur : ensemblecftccgcvd@gmail.com

Répertoire de nos communications tenu à jour.

Gestion de demandes de désinscription : 55 à ce jour.



Mailings :

une liste de diffusion comportant les @ professionnelles
tous les agents VDM (6500)

Mise à jour tous les six mois.



Mailings :

des listes de diffusion "catégorielles" et "statutaires" avec les @ professionnelles des agents (catégories A, B et C, titulaires A, B et C, contractuels A, B et C)
Mises à jour à l'occasion des élections professionnelles.





Mailings :

des listes de diffusion "organisationnelles" construites suivant les besoins (DGAVE, Musées, Mairie de secteur 13/14, etc.)





Mailings :

une liste de diffusion avec des @ personnelles d'agents des écoles.

Communications standards et ciblées :

210 agents, transferts des courriels CAS, infos spécifiques écoles, etc.





Mailings :
une liste de diffusion "adresses personnelles"
enrichie à la demande





Mailings :

une liste de diffusion "correspondants panneaux d'affichages"
pour communication de documents à imprimer et disposés dans les panneaux



Mailings groupés par SMS :

liste de diffusion "ciblée", pas d'envoi sur numéros agents VDM (trop intrusif)



Mailings par courrier/publi postage :
disponible mais très peu utilisé





Mailings :

disponibilité de jeux d'étiquettes avec noms et adresses des écoles



Espace partagé
de stockage documentaire et archivage :
publications, commissions, etc.



Sondages :

un sondage réalisé à ce jour...



Réseaux sociaux :

Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn





Panneaux d'affichages syndicaux
aujourd'hui, largement installés dans les services





Techno :

Flash Code (QR Code), NFC (pour panneaux d'affichage)





Blog :

en gestation !



Apps Smartphones :

en gestation !





Visio conférence :

embryonnaire !



rappel de notre profession de foi

CFTE CFE-CGC

"Ensemble"

notre profession de foi

6 déc. 2018

élections professionnelles

au cœur de notre action



Le Vie à Défendre

VILLE DE MARSEILLE

Ce que nous voulons défendre

● Une administration moderne

- Cycles de travail adaptés en fonction des services
- Valeur plage horaire variable (2 heures le matin)
- Intranet pour TOUS = égalité d'accès à l'information pour tous
- Recrutements et réaffectations concertés des Ressources Humaines en fonction des services publics prioritaires et des postes en tension
- ARRÊT des démissions sur la même semaine
- Véritable gestion prévisionnelle des emplois
- Réelle écoute à la Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines (DGRH) et aux Directions des Ressources Partagées (DRP)
- Investissement capital dans le numérique
- Encouragement fondamental pour les initiatives et pour un développement des solutions numériques adaptées aux missions

● De meilleures conditions de travail

- Télétravail / espaces de coworking / espaces de réunion numériques
- Bien-être au travail (lieux de détente / espaces de sports et relaxation)
- Droit à la déconnexion
- Poursuite de la lutte contre toutes les formes de harcèlement
- Carting des responsables sur des critères de compétence
- Recrutements qualitatifs et non quantitatifs
- Défense spécifique des cadres et encadrement
- Ouverture de CET aux jours de répartition
- Mobilité transformée (nouvelles procédures pour débloquer les départs)
- Combinaison des personnes en situation d'handicap (RQTH et de non-états)
- Respect des individus

● Un pouvoir d'achat supplémentaire

- Augmentation de la prime sociale payée par la Ville
- Modification du Compte Épargne Temps (CET) et sa transformation de CET en compte épargne retraite
- Augmentation du Régime Indemnitaire Assimilé (RIA) notamment et prime en compte des salariés particuliers des postes en tension

● Une action sociale renforcée

- Révision des statuts du CAS pour une meilleure transparence des choix
- Versement anticipé de toutes les aides sociales, dématérialisation, sécurité d'urgence, obsolescence...
- Aide sociale à partir de la 6ème
- Aide aux séniors

● Nos valeurs

Transparence
Équité
Compétence
Humanisme
Éthique et probité
Intérêt général
Désintéressé personnel
Apolittisme
Rejet viscéral du clientélisme

● Des méthodes constructives

Écoute
Coopération
Proposition
Négociation (plutôt qu'opposition systématique)



"Ensemble"

● Quelques exemples de notre bilan

- Choix entre 4 cycles de travail avec horaires variables
- 200 cas individuels réglés
- Liste de tous les promoteurs à la CAF communiqué
- Changement de filio des ADVP
- Création de la cellule RPS à la DGRH
- 0 Membre de régimes indemnitaires spécifiques
- 1000 quittances réalisées
- Évolution fonction automobile
- Traitement des mobilités Astar
- Amélioration des cycles de la Police Municipale
- Offres de mutuels les laboratoires
- Proposition d'un Cabinet d'Associés
- RIFSEEP = CAP...
- Accès à l'intranet Ville pour les agents des écoles... et tout cela avec très peu de moyens... Alors, imaginez si nous en avions plus !

● Une alliance de valeur entre deux syndicats réformistes

Ensemble, nous sommes plus forts
Ensemble, nous sommes mieux reconnus et donc entendus par l'Administration
Ensemble, nous sommes complémentaires (une organisation plus dédiée aux cadres et encadrement, une autre plus dédiée aux catégories C)
Ensemble, nous ouvrons toutes les filières et tous les métiers
Ensemble, nous sommes le signe du renouveau et de la modernisation

● Un dialogue social ouvert

- Protocole syndical avec l'Administration
- Négociation tripartite des dossiers du Comité Technique (CT) (au moins 3 mois avant)
- Critères objectifs d'avancement à la CAF
- Priorisation des besoins d'urgence : pas et durée de démission au moins de 3 ans
- la semaine suivante
- (relayer et comprendre les besoins des équipes par rapport à leurs missions et leurs conditions de travail)

● Pourquoi voter pour nous ?

- Parce que nous sommes honnêtes et francs
- Parce que nous sommes disponibles et au service de nos collègues
- Parce que nous sommes directs et transparents
- Parce que nous sommes les seuls à pouvoir représenter l'image des fonctionnaires marseillais
- Parce que nous pouvons être éligibles à la représentation syndicale
- Parce que nous ne demandons rien en retour (votre soutien ne nous sert que si nous sommes le pour vous servir et non nous servir)

LE CHANGEMENT VOUS APPARTIENT!
PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN !
CHOISISSEZ LE BON BULLETIN !
NE SUBISSEZ PLUS LA FATALITÉ !
DONNEZ-NOUS LES MOYENS DE NOTRE ACTION !





Prochains objectifs :

recruter des délégué(e)s représentant nos valeurs dans les filières : sportive, animation, bibliothèques, cimetières, opéra, ASVP, crèches, gardiens de parcs et jardins...